L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 AOUT 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8, par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents cette la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 22 AOUT.

Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le remorqueur Baltic, tel qu'il se trouve au [illegible] sur le fleuve Mississippi.

Par F. Roger & Co—à leur salle d'encan, 400 caisses de souliers et brodequins.

Par F Fernandez & Co—à leur salle d'encan, marchandises sèches, étrangères et du pays.

Par Montgomery, Bros & Co—à leur salle d'encan, vente régulière de meubles. Et aux écuries de P. Liner, [illegible], beaux chevaux, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, etc.

Par H Sinan & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, habillements et lingerie.

Par Holtz, Blohm & Co—au No 21 de la rue de Chartres, marchandises sèches et chapeaux.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches, étrangères et américaines, habillements.

Par J. P. Boisseau—aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, vins, whisky, cigares, ale, porter, tabac, mélasse, sirop, etc.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Tarpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

Le remorqueur "Baltic", à l'encan.

Le shérif procèdera aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication du remorqueur "Baltic."

Cette vente sera sans réserve.

Voir aux annonces.

Le Général Grant à l'Œuvre.

Il faut que la guerre ait donné à ceux qui l'ont faite de bien mauvaises habitudes pour que dans la paix ils se conduisent encore comme s'ils avaient toujours d'exécuter une incursion ou de prendre une ville. Néanmoins nous devons faire une exception pour l'homme que la dernière guerre a élevé au dessus de tous les autres et qui aurait pu, par conséquent, conserver plus que les autres l'amour du commandement et l'habitude de l'action. C'est le contraire que nous voyons cependant, et le général Grant, dont nous voulons parler, a paru cesser tout à fait d'être homme de guerre aussitôt la guerre finie. Modeste à la tête des armées, modeste dans la paix, le général Grant ne fait pas d'un [illegible] tout que celui auquel la plus stricte nécessité le condamne. Son acceptation par interim de l'office de secrétaire de la guerre, est la meilleure preuve de jugement qu'il ait jamais donnée, cette acceptation ayant servi à la solution d'une grande difficulté administrative. Il est [illegible] en effet que le Président Johnson eut [illegible] faire respecter son autorité sans l'intervention opportune du général Grant, car très probablement le prédécesseur du général au département de la guerre n'aurait jamais cédé la place à un autre qu'à lui. Le général Grant en [illegible] donc rendu un double service. Il a dégagé premièrement le Président de ses entraves, ensuite il a fait disparaître, pour le moment du moins, de la scène politique, un homme qui, après tout ce qui se révèle aujourd'hui, en [illegible] le scandale. Aussi les sympathies lui font-elles généralement défaut. A part quelques membres du Congrès, auxquels peut être son concours utile, et qui, néanmoins, ne [illegible] pas un mot pour sa défense, nous ne voyons pas que l'opinion ait été émue de sa chute, et la presse radicale elle-même ne s'en montre pas irritée. Ce qui préoccupe la presse radicale c'est bien plutôt l'entrée aux affaires du général Grant que la sortie de M. Stanton. L'événement étonne l'autre et il n'est plus question de savoir comment Stanton rentrera, mais comment Grant sortira. Une plus grande question encore est de savoir ce que Grant fera dans son nouveau poste, on peut en avoir besoin [illegible], car sa détermination d'entrer au département de la guerre est une nouvelle preuve de cette modestie dont nous parlons plus haut et qui est chez Grant le fond du caractère. Accepter, en effet, le rôle d'administrateur [illegible] est le général de toutes les armées de la république, ce n'est pas monter, c'est plutôt descendre, car c'est en apparence renoncer au pouvoir militaire immense dont on est revêtu ou du moins c'est le réduire à des proportions [illegible]. Le général Grant n'a pas craint de subordonner ce grand pouvoir à des fonctions administratives, ce qui atteste chez lui un esprit de modération peu ordinaire en ce temps-ci.

Cette conduite actuelle du général Grant rappelle un de ses plus beaux antécédents, la capitulation qu'il accorda au général Lee, capitulation qui servit de modèle à tous les autres courants du Sud. Si le Congrès eut été fidèle à l'esprit de conciliation qui animait alors le pays tout entier, nous n'en serions pas où nous sommes. Le Sud aurait été depuis longtemps reconstruit, mais ré-uni et réintégré dans tous ses droits constitutionnels.

Qui a empêché cette réintégration si simple, si naturelle, qu'on n'en voyait pas d'autre à la fin de la guerre? le Congrès. Qui a suscité des passions et des haines? le Congrès. Qui a couvert les bonnes intentions en intentions perfides? le Congrès. Qui a vu des traîtres et des rebelles là où le pays n'en voyait plus? le Congrès. Qui a récriminé contre le passé; qui a pesé sur les consciences; qui a torturé les esprits loyaux, qui a faussé les principes de la morale; qui a fait violence aux sentiments de justice, d'égalité et de fraternité; qui a fait violence enfin à la Constitution? le Congrès et toujours le Congrès. En sorte que toutes les discordes actuelles viennent de là, quand, sans le Congrès, il eût été si facile de rétablir l'harmonie.

Si encore le mauvais esprit du Congrès [illegible] régné que dans l'enceinte même où le Congrès délibère, cet esprit est bientôt péri [illegible] action propre de son venin. Mais pour cette fois, le venin parlementaire a étendu son [illegible], il s'est répandu au dehors et tout le [illegible] plus ou moins, en a été corrodé: en sorte [illegible] aujourd'hui la corruption est générale. Comme [illegible] pense bien, le Congrès, dans son œuvre n'a pas tenu à l'emploi des moyens délicats. Il a procédé par l'acquisition des consciences à prix d'argent, ou à prix d'intérêts les plus vils du monde. Il a gagné les industries par des tarifs prohibiteurs; il a gagné les petites ambitions par la création de petites places; il a gagné le public en général par le papier-monnaie qu'il apparaître la richesse là où il n'y a que pauvreté; il a gagné les commerçants et les [illegible] par l'appât du haut prix des denrées et des marchandises; enfin, il a gagné l'armée par l'appât des grandes divisions militaires où les [illegible] sont investis de pouvoirs presque absolus; et c'est là le plus grand mal car les généraux égarés par l'appui que le Congrès leur donne et par sa constante approbation, ont fini par ne plus connaître de limites à la double autorité qu'ils exercent dans les États vaincus et [illegible]. Non contents d'avoir révoqué arbitrairement les hommes qui devaient leurs places aux suffrages de leurs concitoyens, ils ont [illegible] et destitué les places mêmes, et ceux qui les occupent aujourd'hui n'ont d'autres lois que celles de l'autorité même d'où ils procèdent.

Cette omnipotence avait pris dans ces derniers temps une extension extraordinaire. Le général Sheridan avait des opposants ses arrêts aux arrêts des cours fédérales, et le général Pope, jaloux de dépasser ses collègues, adressait au général Grant un factum politique sur le moyen d'en finir avec la rébellion. Le général Pope qui n'a pas fait grand mal au Sud, quand il se trouvait à la tête des armées unionistes, voudrait prendre sa revanche aujourd'hui et donner le coup de grâce à la rébellion en l'attaquant là où elle ne peut plus se défendre.

Comme nous croyons que le général Grant a plus que son subordonné le sentiment moral de la situation, il a dû être fort surpris de recevoir de pareilles informations d'un État qu'il a visité lui-même après la guerre et dont l'esprit lui avait apparu sous un jour tout différent. On n'a pas oublié, en effet, le rapport du général Grant sur la Georgie et la Caroline du Sud, rapport qui était favorable à une restauration immédiate. Si l'opinion du général Pope n'est pas semblable, et si cette opinion repose sur des aperçus exacts, à qui la faute? Serait-ce par hasard, moins avancé au Sud qu'on ne l'était il y a deux ans? Les habitants du Sud au lieu de marcher auraient-il reculé et l'unionisme serait-il parmi eux en décadence au lieu d'être en progrès?

Toutes ces questions ont dû se presser dans la tête de Grant; et comme dans la position qu'il occupe, il doit voir les choses de plus haut que ne peut le faire un commandant de district, Grant aura nécessairement conclu à une infirmité morale de la part de Pope, infirmité de règle chez un subalterne, et qui lui fait voir le danger là où il n'est pas et toute espèce d'impossibilités reconstructionnistes là où, au contraire, la reconstruction eut été facile si le Congrès n'y eût opposé une résistance sans fin.

Le général Grant a eu beau se taire jusqu'ici, il a eu beau paraître aimer le silence, ce dont, certes, nous ne lui ferons pas un crime, le moment est arrivé pour lui de parler ou d'agir. La constitution évidemment était attaquée et s'en allait en pièce. Le général Grant ne pouvait plus hésiter, et nous croyons, quant à nous, que le président l'a décidé aisément à donner son appui à la cause constitutionnelle. Sous ce nouveau drapeau, drapeau de civilisation et de paix, le général ne peut que grandir en ajoutant la gloire civile à sa gloire militaire. Certes, cette seconde carrière sera pour lui moins rude que la première; il peut la parcourir avec plus de sûreté et de satisfaction, mais le pays ne lui en sera pas moins reconnaissant, car ses efforts auront eu pour but un résultat plus noble. Quant à la question de savoir si ses efforts seront sérieux, le déplacement du général Sheridan, après celui de Stanton, ne permet pas d'en douter.

FIEVRE JAUNE.—Ce fléau sévit sur toute la côte du Texas, et n'épargne pas plus les villages que les villes. A Corpus Christi l'*Advertiser* a suspendu sa publication. Un rédacteur écrit au *Bulletin* d'Indianola, à la date du 14 août, que le fléau a déjà fait plusieurs victimes dans toutes les familles et qu'il ne s'arrête pas. Les médecins de l'endroit se sont multipliés en vain pour le combattre, ils sont tombés malades eux-mêmes et ont péri martyrs de leur dévouement à la cause de l'humanité. Il n'y a pas une seule maison dans ce bourg qui ait échappé à la visite du fléau. L'auteur de cette correspondance dit qu'il a perdu sa femme, sa sœur, et que la maladie de deux autres membres de la famille le met dans l'impossibilité de continuer la publication de son journal. Il donne ensuite jour par jour depuis la fin de juillet, la liste nominale des personnes qui ont succombé, et dont le nombre au 14 août s'élevait à 83, proportion énorme eu égard à la population de Corpus Christi, village perdu à l'extrémité sud ouest du Texas.

POUR LE MEXIQUE.—La corvette autrichienne Elizabeth, est partie hier soir avec l'amiral Tegethoff qui va à la Vera Cruz pour de là se rendre à Mexico, le cas échéant.

LIGNE TÉLÉGRAPHIQUE SUR LE LITTORAL.—On parle de nouveau du projet d'établir une ligne télégraphique sur le littoral jusqu'à Mobile. La communication se ferait par un câble immergé dans le golfe, et on ne suppose pas qu'il faille pour cela beaucoup d'argent.

PARIS-GUIDE.

Nous avons reçu de M. Francis Bouvain le second volume du *Paris Guide*, œuvre à laquelle ont collaboré les principaux écrivains et les premiers artistes de France.

Ce second volume complète merveilleusement le premier. Après la science et l'art, la vie et le mouvement. Il y a de tout dans cet ouvrage destiné à donner la physionomie exacte du Paris ancien et moderne. En le parcourant on semble voir se dérouler un panorama animé qui vous présente Paris sous toutes ses faces, Paris pris sur le fait. Les monuments, les œuvres d'arts, les palais, les places publiques, les merveilleux jardins qu'on appelle le Bois de Boulogne et le Bois de Vincennes, les châteaux qui ont servi de résidences aux souverains de la France, les types parisiens dessinés d'après nature, parfaitement les intéressants récits que les écrivains les plus renommés ont consenti à écrire pour l'instruction et l'amusement des lecteurs du *Paris Guide*.

Au Parisien ou à celui qui connaît déjà Paris, cet ouvrage rappelle des souvenirs chers et agréables; à ceux qui n'ont jamais vu la grande ville, il offre l'attrait de la nouveauté, du fruit défendu, car quel est celui qui n'a pas été tenté par l'idée d'un voyage dans la capitale des arts. Eh bien! ce voyage on peut le faire, sans quitter son fauteuil, le *Paris-Guide* à la main.

On peut se procurer les deux volumes au magasin de M. Francis Bouvain, rue Bourbon No 62.

Encore un préjugé vaincu!

Le soleil tournant autour de la terre immobile, notre planète pauvre avec ses quatre éléments, et il ne aura [illegible] avec ses 3 sans compter la pierre philosophale, la mystérieuse horreur du vide, que de préjugés dont le temps et la science ont fait justice!

Il en était de même encore, il y a quelques années, à l'endroit des affections hémorrhoïdales. C'était, au dire de la foule des ignorants ou des sots, une source de félicités sur cette terre, une preuve de santé [illegible] les pauvres malades seuls pouvaient donner la réplique.

Il existe aujourd'hui un fait constant, palpable, avéré des milliers de preuves [illegible] toutefois, devait être à des preuves [illegible] l'exclusion de tout instrument tranchant, de toute opération chirurgicale, le docteur LEBEL ANDRÉ (1) son âge toujours, et le plus souvent guérit les affections hémorrhoïdales les plus invétérées.

(1) L'auteur reçoit à son cabinet, 14, rue de l'Échiquier, à Paris, de 1 heure à 4 heures; il donne lui-même ses soins et les médicaments aux personnes pauvres de toutes les nations sur la recommandation de leurs Consuls.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—21 août.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	79 degrés
Midi	83 "
3 heures P. M.	79 "
6 heures P. M.	79 "

MORTALITÉ.—Quatorze personnes sont mortes hier de la fièvre jaune, et 13 de maladies ordinaires. Le choléra a disparu.

DANGEREUSEMENT BLESSÉ.—Mardi, vers 10 heures du soir, le caporal Bulger a trouvé un jeune homme nommé, présume-t-on, Charles McCormick, étendu baigné dans son sang, sur les dalles du marché St-Mary. Il le fit transporter immédiatement au corps de garde du Premier District où un médecin appelé trouva qu'il avait été frappé avec une hachette au dessus de l'œil. Le jeune homme sait qui lui a fait cette blessure, mais il a refusé de le désigner, sous l'impression que le coup reçu par lui était mortel. Il a dit, en conséquence, que s'il se remettait, il donnerait l'information désirée. Il a été transporté à l'hôpital.

AUTRE AFFAIRE SANGLANTE.—Un nègre nommé Valcour Boula, ayant eu quelque difficulté avec sa femme, l'a frappée, mardi soir, avec un couteau. La blessure n'est pas dangereuse. Il a essayé, après cela, de frapper une autre femme, nommée Mary Campbell. L'affaire est arrivée rue St-Denys, entre la 6me et la 7me rue. Quatrième District. Boula s'est échappé.

RÉTABLI.—Le recorder Ahern est de nouveau rétabli. Il siégeait hier à la Cour.

ORDRE RELATIF AUX CHIFFONS.—Le chef de police a lancé hier l'ordre suivant:

Bureau du chef de police, Nouvelle-Orléans, 20 août 1867.

Ce bureau ayant reçu l'information que les chiffonniers ont l'habitude de verser les caisses ou barils contenant des ordures, afin d'en faciliter l'examen, et que ces industriels emportent chez eux, dans les limites de la ville, une portion de ces matières de rebut, sans égard pour la santé publique, vous êtes, en conséquence, chargés de faire exécuter strictement l'ordonnance de santé, du 2 août 1866 et d'arrêter toutes les personnes engagées directement ou indirectement dans cette industrie en violation de la dite ordonnance.

J. J. WILLIAMSON, Chef de police.

RENVOYÉ DEVANT LA PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'ex-officier McCann, accusé d'avoir fait du tapage avec des nègres, dans l'allée Cordaroy, a été traduit devant le recorder Ahern qui l'a renvoyé devant la 1ère Cour de District. Sept nègres, arrêtés sur une contre-accusation de McCann, ont été relâchés.

CONSOMMATION FRAUDULEUSE.—Trois jeunes gens de vie joyeuse, les nommés Bubler, Patzen et Truss, ont été arrêtés, hier, pour répondre à l'accusation de s'être procuré chez M. Kuntz et Mr. Nihoul une variété de mets succulents en indiquant de fausses adresses pour le paiement de cette bonne chère. Les fournisseurs devraient être plus retenus dans l'exécution des commandes qui leur sont faites, car il paraît que les procédés dont se plaignent MM. Kuntz et Nihoul, ne sont pas nouveaux dans cette ville.

NÉCROLOGIE.—Mme Murat, de la Floride, dont nous avons récemment annoncé la mort, était petite nièce de Washington; elle était née dans les premières années de ce siècle. Vers 1826, elle avait épousé le fils aîné de Joachim Murat et de Caroline Bonaparte, alors roi et reine de Naples.

Ce prince est arrivé aux États-Unis en 1821, et s'est établi en Floride, dont il est devenu citoyen. Il acheta une propriété près de Tallahassee, et se consacra à peu près exclusivement à la littérature et aux sciences, jusqu'à sa mort, qui arriva en avril 1847.

La veuve a depuis continué à vivre sur la plantation de son mari, où elle a toujours exercé l'hospitalité la plus libérale. Pendant la guerre, elle a fait de grandes pertes par les incursions successives des fédéraux et des confédérés. A la conclusion de la paix, l'empereur des Français, informé de ces circonstances, lui a attribué une allocation annuelle de 30,000 francs sur sa cassette particulière.

Mme Murat n'avait pas d'enfants.

On remarque que plusieurs des membres de la famille Murat, appartenant à la famille impériale, sont d'origine américaine. Leur père, Napoléon Lucien Charles Murat, avait épousé Mlle Caroline Georgina Fraser, de la Caroline du Sud, qui a soutenu son mari et ses enfants en tenant une école, jusqu'à l'élection de Louis-Napoléon comme Président de la république.

On écrit de la Havane:

Santa Anna, par ordre du gouvernement juariste, sera jugé sur les mêmes chefs d'accusation que Maximilien: son sort est facile à prévoir, et les protestations de son fils auprès de M. Seward, qui viennent d'être renouvelées, ne le sauveront pas. Son beau père, Vidal y Rivas, est également arrêté. On sait que Santa Anna a été amené à Vera Cruz. Marquez a été décidément arrêté à l'hacienda de Paredones et traîné à Mexico, où est aussi O'Haran. L'exécution de l'un et de l'autre ne se fera pas attendre. A Queretaro, les juaristes ont encore condamné à mort une douzaine d'officiers généraux, parmi lesquels le prince Salm-Salm. On dit la princesse arrêtée. Mme Mejia, la femme du regretté général, est devenue folle, ainsi que la femme de Mendez, et l'état de Mme Miramon ne laisse plus d'espoir.

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 2 août.

—L'excursion que l'empereur doit faire ce mois-ci dans le Nord, ne se bornera pas à Lille. S. M. visitera diverses villes sur son passage, et notamment Dunkerque. La nouvelle en a été officiellement donnée à la municipalité de la patrie de Jean Bart, qui a immédiatement voté des fonds pour la fête dont cette visite sera l'occasion.

L'excursion de l'empereur à Dunkerque a, en outre, un but sérieux et intéressant au plus haut point pour l'avenir de ce port de mer, qui, tout petit qu'il est, a contenu plus de gloire que la plus immense rade du monde.

On prête à l'empereur l'intention d'agrandir le port, d'avancer dans la mer les fortifications maritimes, et de faire un véritable port militaire de cette place forte.

La France n'a pas sur la mer du Nord un port assez grand pour y recevoir une flotte de guerre, et Dunkerque aurait été choisi pour cet avenir important.

—La politique intérieure ne va plus "comme sur des roulettes;" le char de l'État rencontre des grains de sable qui font crier l'essieu. Il y a toujours un mot dans ce pays-ci pour définir la situation. En 48, c'était: "La France s'ennuie;" en 1867, on dit: "Nous sommes dans un calme effrayant." Le mot n'a pas un sens bien déterminé; mais il fait de l'argent. Tous les journaux l'ont recueilli. La condition des gouvernements n'est pas commode: quand le peuple remue, on leur dit: "Nous sommes dans une agitation menaçante;" quand tout est tranquille, il faut encore qu'ils s'alarment "du calme effrayant." On comprend que Charles Quint ait abdiqué, et que le vieux roi de Bavière se trouve heureux de boire de la bière au café Français, sans encourir le blâme de la chambre des députés.

—L'anecdote suivante est racontée par le correspondant parisien du *Journal du Havre*:

"Il y a eu, cette semaine, à l'Exposition agricole de Billancourt, un concours de chevaux de luxe et de service. La plupart des grands pays représentés à l'Exposition du Champ de Mars avaient pris part à ce concours. L'Angleterre, la Russie et surtout la France y avaient envoyé les plus nombreux et incontestablement les plus beaux produits. La Prusse n'y occupait pas, à beaucoup près, une place aussi importante. Le jour où le jury était réuni pour décerner les prix, et où il venait d'admirer les formes vigoureuses et les puissantes allures de chevaux d'autres pays, on fit passer sous ses yeux un lot de cinq ou six juments prussiennes, d'une belle robe noire, ne manquant ni de feu ni d'élégance, mais dépourvues de plusieurs des qualités qui attestent et constituent les mérites essentiels de fond, la force, la solidité, la résistance, et, en somme, la véritable valeur des chevaux.

"Ces produits prussiens étaient très critiqués; pour répondre aux prétentions mal fondées de ceux qui les avaient amenés, des membres du jury signalaient leurs défauts, en les présentant et les justifiant. Cela déplaisait fort au commissaire prussien, qui, à bout de moyen de discussion, finit par s'écrier avec un accent de colère et de menace: "Appréciés ou non de vous, ces chevaux n'en viendront pas moins, au mois de mai, boire dans la Seine."

"On comprend l'effet que produisirent ces paroles au sein d'une commission composée d'hommes distingués de tous les pays, et où tout s'était passé, jusque-là, avec la plus parfaite courtoisie. Elles étaient d'autant plus mal placées et plus imprudentes que deux des commissaires français présents occupent des grades élevés dans l'ordre de la Légion d'Honneur, et qu'une réplique violente de leur part eût été très excusable; et alors, que fût-il arrivé? Un des commissaires français, répondit seulement, d'un ton extrêmement froid: "Monsieur le commissaire, nous ne sommes pas encore en guerre."

"L'assistance tout entière approuva le calme qu'il avait conservé, et qui donna manifestement tort au commissaire prussien. Il y avait là d'ailleurs, une assez grande foule qui assistait aux essais des chevaux. L'incartade de ce commissaire fut bientôt connue dans toute l'Exposition de Billancourt, et, lorsqu'il sortit, après la fin des travaux du jury, il fut salué, sur son passage, par les quolibets et les huées des exposants et de leurs ouvriers.

"Il est à croire toutefois que celui qui s'est rendu coupable de cette brutale inconvenance ne sera plus appelé à prendre part aux travaux des commissaires ou des jurés internationaux de l'Exposition."

—Le tribunal civil (5e chambre) a ordonné hier à trois heures la mise en liberté immédiate de Grellet et Carpentier qui, pour des raisons qu'on connaît, n'avaient pas bénéficié de la récente loi qui supprime la contrainte par corps.

Ce jugement a été rendu sur la plaidoirie de Me Lachaud, assisté de Me Millot, avoué, malgré les conclusions de l'avocat de la Compagnie des chemins de fer du Nord.

Grellet et Carpentier ont été mis en liberté hier, à six heures du soir.

—M. Arnault, de l'Hippodrome, montre un Mexicain qui ressemble étonnamment à Juarez. La belle affaire! C'est Juarez lui-même qu'il faudrait se procurer: le public n'aime pas les doublures.

La Marine à l'Exposition universelle.

La Compagnie générale transatlantique expose les modèles des coques des trois grands steamers le *Saint-Laurent*, le *Napoléon III* et le *Pereire*, qui composent sa flotte principale de vitesse. Le Pereire et le Napoléon III sont des paquebots qui datent de la création de la Compagnie elle-même, c'est-à-dire du commencement de 1866; le Saint Laurent est un peu moins vieux. S'il n'était même dans nos besoins de rendre compte de tout ce qui se trouve à l'exposition de marine, nous ne reviendrions pas sur des navires dont toute la presse s'est occupée au moment de leur mise à l'eau.

Le Pereire est un beau navire à hélice de 113 m 38 c. de long, 13 m. 33 c. de large, 8 m. 81 c. de profondeur, et d'un déplacement de 5,217 tonneaux. Il est sorti le 28 février 1866 des chantiers de MM. Napier & fils de Glascow, ainsi que sa machine à pilon de 950 chevaux nominaux.

Lors de ses essais officiels devant Cherbourg, il a fourni une vitesse de 15 nœuds 35 centièmes à l'heure, et, dernièrement, lors de l'assemblée générale des actionnaires, le président de la Compagnie constatait que, pendant une période de 12 mois, de mars 1866 à fin février 1867, la vitesse moyenne de ce bâtiment s'était élevée à 12 nœuds 80 centièmes, c'est-à-dire à un nœud trente centièmes au dessus de la vitesse exigée par le cahier des charges auquel est soumise la ligne du Havre à New-York.

On vante aussi beaucoup la beauté et la commodité des emménagements intérieurs du Pereire. Le pont supérieur a été converti en un immense rouffe allant de l'avant à l'arrière, où se trouvent les salons de 1re et de 2me classe, richement décorés de rideaux splendides, de couleur groseille ou verte, selon la classe; de banquettes en érable blanc; de glaces Louis XV; de lavabos complets en marbre blanc, etc., etc. Ajoutons que les mouvements de l'hélice sont d'une remarquable douceur et que la trépidation du navire est insensible, ce qui n'est pas du tout à dédaigner pour un steamer destiné aux voyages transatlantiques.

Le Napoléon III a été construit presque en même temps que le Pereire par la Compagnie des forges de la Tamise (*Tames Iron Works Company*), sur les plans et dessins de M. Fiugé. Il est à roues à aubes, mues par une machine à balancier de douze cents chevaux nominaux, construite par MM. Ravenhill Hodgson et Comp., de Londres. Il mesure 114 mètres de longueur, 14 mètres de largeur hors membre, 10 mètres de creux sur quille au milieu, et il déplace 6,000 tonneaux.

La coque du Napoléon III, toute en fer, comme celle du Pereire, est divisée en six compartiments étanches. Ses emménagements dépassent encore en bonnes dispositions ceux de ce dernier, en ce sens que les locaux ne reçoivent d'autre destination que celle qui leur est propre. Les salons sont décorés de peintures murales qui en rendent le séjour très agréable; un salon à manger peut contenir 180 personnes, sans le moindre embarras. A gauche et à droite sont 250 cabines de première classe et au dessous 150 autres de seconde classe. La cale peut renfermer aisément 1,000 tonneaux de marchandises, et le charbon.

La Compagnie transatlantique a voulu sans doute que le nom de ce bâtiment ne fût pas seulement un signe de puissance et de grandeur, mais que tout, à l'extérieur comme à l'intérieur, l'indiquât. La carène en a été ordonnée, de fort, avec un goût tout particulier. De grandes armes, tirées du guibre, de larges médaillons dorés renferment l'aigle impériale, et l'arrière porte des sculptures plates dorées qui contribuent d'autant mieux à l'harmonie générale du navire, qu'elles ne forment aucune de ces saillies de mauvais goût dont on chargeait autrefois les coques des bâtiments destinés aux rois ou à certains privilégiés de la fortune.

Le *St. Laurent* est le dernier paquebot de grandes dimensions que cette Compagnie ait fait construire jusqu'ici, et à notre vive satisfaction, c'est sur un chantier français qu'il a été construit. Il sort des chantiers de Penhoët, à Saint Nazaire, et il est entièrement semblable au *Pereire*, moins le beaupré, qui est supprimé. Sa machine est de 950 chevaux, et sa cheminée est à télescope.

Ce steamer avait été mis en chantier comme navire à roues, lorsqu'un revirement d'idées en fit complètement changer les plans. De son aspect primitif il ne reste que son avant, coupé à angle droit, et privé de beaupré. On apprécie tous les jours de plus en plus les avantages de l'hélice, et dans le cas présent, ce sont des résultats acquis qui ont amené la transformation tardive du *Saint-Laurent*.

Un navire à roues, en effet, doit, pour atteindre la vitesse de 12 nœuds 1/2, et, pour couvrir les éventualités, embarquer au moins 1,600 tonnes de houille. Le navire à hélice, dans les mêmes conditions, n'en emportera que 1,100, et l'on reste dans le vrai en mettant au compte de ce dernier propulseur près de 8 0/0 d'efficacité de plus que pour la roue. A ces avantages s'ajoutent encore une meilleure adaptation aux formes des navires, une meilleure utilisation de l'espace libre et des emménagements plus commodes. Sur la ligne du Havre à New York, les Compagnies ont dépassé ces données, et M. Emile Pereire dans son dernier rapport aux actionnaires de la Compagnie transatlantique, constatait, pour des coques analogues, des chiffres de 25 0/0 sur le combustible, en même temps que 20 0/0 d'augmentation de vitesse. On espère d'ailleurs que non-seulement l'immersion, au départ, est favorable à l'allure, mais encore que l'émersion à l'arrivée, lorsqu'elle ne dépasse pas les limites normales, ne lui fait pas perdre ses qualités comme moteur dans la même mesure de la résistance due à l'allégement du navire.

Voilà les principaux éléments de la flotte rapide de cette courageuse et intelligente compagnie, qui est venue disputer aux lignes étrangères le monopole des relations interocéaniques, et replacer enfin notre marine commerciale au rang qui lui appartient.

La flotte de la Compagnie est composée ainsi qu'il suit:

Napoléon III	à roues	1200	chevaux.
Ville de Paris	à hélice	1000	—
Pereire	—	1000	—
Saint-Laurent	—	1000	—
Europe	à roues	900	—
Impératrice Eugénie	—	900	—
Washington	—	900	—
Lafayette	—	900	—
Nouveau Monde	—	900	—
Panama	—	900	—
Louisiane	à hélice	600	—
Floride	—	600	—
Vera Cruz	—	300	—
Tampico	—	300	—
Guyane	à roues	300	—
Darien	—	200	—
Sonora	—	180	—
Cacique	à hélice	500	—
Caraïbe	—	150	—
Caravelle	—	150	—
Belle-Isle	à roues	100	—
Satellite	—	80	—

Les *Messageries impériales* auraient pu, au même titre que la *Compagnie générale transatlantique*, apporter, ce nous semble, au Champ de Mars quelques spécimens des gracieux paquebots qui, sous ses auspices, sillonnent toutes les mers du globe, pour échanger avec le monde entier nos voyageurs et nos dépêches, et qui continuent ainsi tous les jours l'œuvre la plus civilisatrice qu'il soit possible de concevoir. Sa flotte, qui compte soixante bâtiments environ d'une force nominale de 18,000 chevaux-vapeur, était plus que digne de figurer au milieu de notre exposition française de marine, et ne pouvait que lui porter honneur. Il suffit, du reste, de dire que cette absence est beaucoup remarquée.

LE PRINCE IMPERIAL A LUCHON.

On nous écrit de Bagnères-de-Luchon, le 29 juillet:

La journée d'hier dimanche a été pour le Prince une des plus charmantes, et pour Luchon une des plus heureuses.

Vers deux heures du soir, les guides à cheval, pour lesquels le prince a montré tant de bienveillance, se sont rendus à la villa impériale pour le conduire à un champ de courses, à quelques kilomètres de la ville.

Quand le cortège est arrivé, non-seulement les étrangers, mais aussi toute la population de Luchon et des vallées voisines, étaient groupées dans la prairie destinée à servir d'hyppodrome.

Les petits chevaux des guides devaient courir des courses plates et des courses à obstacles; ils étaient montés, les uns par des amateurs, les autres par des guides.

La première course a été gagnée par le baron de C..... de Paris; la deuxième par un guide qui a reçu le prix des mains du Prince, qu'il a payé des deniers de sa cassette; la troisième par M. D.... jeune, de Marseille.

Les courses à obstacles ont été pleines d'émotions. Des culbutes fréquentes, au saut de la rivière, égayaient cette bruyante et joyeuse population.

Un seul accident est arrivé: un guide a eu l'épaule démise. Le Prince l'a fait soigner immédiatement dans son pavillon, par son médecin, avec une sollicitude et une bonté qui ont pénétré de reconnaissance toute la population.

Mais la course qui a paru le plus vivement intéresser le Prince par sa nouveauté et par son originalité, c'est une course à pied.

Un drapeau avait été placé sur une montagne à pic, à quinze cents mètres environ de distance: il y avait une rivière et des haies à franchir; le prix devait appartenir au vainqueur qui rapporterait le drapeau.

Au signal donné, quinze jeunes gens s'élancent avec rapidité, quelques-uns sautent la rivière avec la légèreté d'un izard, d'autres, moins heureux, ne peuvent arriver sur le bord et prennent un bain froid, mais ne se découragent pas et continuent leur route.

Tous, pleins d'ardeur montent, montent toujours, mais la pente est difficile et longue, la séparation commence à se faire, trois se tiennent encore de près, bientôt un seul prend la tête, et arrive comme un aigle au drapeau fortuné qu'il saisit d'une main triomphante. Toutes les lunettes sont braquées sur lui: c'est un ancien soldat, une médaille militaire brille sur sa poitrine, il n'a rien perdu de son ardeur, depuis le temps où il parcourait les montagnes de la Kabylie, et qu'il escaladait les hauteurs escarpées de l'Alma.

Un long hourra fait tressaillir les échos des montagnes. La foule paraît heureuse en voyant un vieux soldat porter le drapeau vainqueur et recevoir des mains du prince le prix de sa victoire.

Les courses finies, les guides escortent de nouveau le prince, en faisant entendre de temps en temps leurs claquements de fouets triomphants.

Le soir, un deuxième feu d'artifice tiré en l'honneur du prince qui a consenti gracieusement à mettre le feu à la première fusée, qui s'est élancée comme une étincelle électrique, et qui a embrasé l'immense inscription: Vive le prince impérial!

Ce qui, surtout, a jeté un charme particulier sur cette partie de la fête, c'est l'apparition des pâtres qui étaient descendus des hautes montagnes. Eux aussi, ils ont voulu voir le fils de leur empereur et le fêter à leur manière.

Au moment où les feux de Bengale donnaient aux bois touffus qui dominent les thermes un aspect féerique, les pâtres ont joué sur leurs musettes leurs airs favoris. Ces sons de musettes au milieu de ces lumières fantastiques, ces pâtres qui apparaissaient comme de grandes ombres avec leurs chapeaux aux larges bords, ont produit sur le prince et sur tous les spectateurs un effet aussi extraordinaire qu'inattendu.

Le prince a vivement applaudi, et s'est retiré en exprimant une grande joie. Il gardera long temps le souvenir de Luchon et des sympathies qu'il a trouvées dans le cœur des braves montagnards.

Abolition de la peine de mort en Portugal.

On sait que le jeune roi Dom Luiz, avant de quitter Lisbonne pour se rendre à Paris, a signé une loi, votée par les deux chambres, qui abolit la peine de mort en Portugal.

Cet important événement a donné lieu à un échange de correspondance entre un noble portugais, M. Pedro de Brito Aranha, et Victor Hugo:

Pourquoi les petits ne pourraient-ils pas montrer aux grands le chemin de la perfection? Pourquoi ne pourraient-ils, seulement parce qu'ils sont petits, apprendre aux puissants le chemin du devoir?

Le Portugal est une contrée petite, sans doute, mais l'arbre de la liberté s'y est déjà vigoureusement épanoui; le Portugal est une contrée petite, sans doute, mais on n'y rencontre plus un seul esclave; le Portugal est une contrée petite, c'est vrai, mais c'est une grande nation.

Maître! on vient de remporter un grand triomphe, ai-je dit. C'est avec le plus grand plaisir que je vous l'annonce. Les deux chambres du parlement ont voté dernièrement l'abolition de la peine de mort.

Cette abolition, qui depuis plusieurs années existait de fait, l'est aujourd'hui de droit. C'est déjà une loi. Et c'est une grande loi dans une nation petite. Grand et noble exemple! Sainte et pieuse leçon!

PEDRO DE BRITO ARANHA.

Voici la réponse de Victor Hugo:

A M. Pedro de Brito Aranha.

Hauteville-House, 15 juillet.

Votre noble lettre me fait battre le cœur.

Je savais la grande nouvelle; il m'est doux d'en recevoir par vous l'écho sympathique.

Non, il n'y a pas de petits peuples.

Il y a de petits hommes, hélas!

Et quelquefois ce sont ceux qui mènent les grands peuples.

Les peuples qui ont des despotes ressemblent à des lions qui auraient des muselières.

J'aime et glorifie, votre beau et cher Portugal. Il est libre, donc il est grand.

Le Portugal vient d'abolir la peine de mort!

Accomplir ce progrès, c'est faire le grand pas de la civilisation.

Dès aujourd'hui le Portugal est à la tête de l'Europe.

Vous n'avez pas cessé d'être, vous Portugais, des navigateurs intrépides. Vous alliez en avant autrefois dans l'Océan, aujourd'hui dans la vérité. Proclamer des principes, c'est plus beau encore que découvrir des mondes.

Je crie: Gloire au Portugal! et à vous: Bonheur!

Je presse votre cordiale main.

VICTOR HUGO.

UNE SUCCESSION AVENANTE.—Par une suite de circonstances assez extraordinaires, la ville de Leeds, cette importante cité manufacturière anglaise, est réclamée par des Américains.

Il y a de nombreuses années, un nommé Joseph Wilson, du Yorkshire, était propriétaire d'une ferme dont les dépendances s'étendaient sur six cents acres. C'est sur ce terrain que s'est élevée depuis la ville de Leeds.

La fille de Wilson épousa un M. Connell, en dépit de la résistance de son père, et alla s'établir à Boston, dans le Massachusetts.

Wilson, en mourant, fit un testament par lequel il ordonnait de laisser ses biens s'accumuler jusqu'à la cinquième génération, époque à laquelle ils devaient retourner aux descendants de sa fille.

Depuis cette époque, le terrain a plus que quintuplé de valeur; elle s'élève aujourd'hui à des sommes fabuleuses.

Les descendants de Mme Connell appartiennent en ce moment à la cinquième génération. Parmi les nombreux héritiers, on compte les familles Ingraham et Livingstone.

En 1808, le testament de Wilson se trouvait entre les mains de Joseph Ingraham; mais ce dernier ayant émigré dans l'Ouest, le précieux document s'égara, et depuis cette époque on ne l'avait plus revu. Durant plus de vingt ans, toutes les recherches ont été vaines.

Ces derniers temps, les héritiers se réunirent à l'Astor House, à New York. Il fut proposé d'offrir une récompense de 20,000 piastres pour retrouver le testament perdu. On inséra un grand nombre d'annonces dans les journaux américains, et, enfin, on s'est parvenu cette année à reprendre possession du document.

Depuis lors, les héritiers de Wilson ont fait les démarches nécessaires pour entrer en possession de la ville de Leeds. C'est le 24 juillet qu'ils se sont réunis pour la seconde fois à l'Astor House.

Déjà, en 1803, lord Earskine évaluait à 40,000 livres sterling, c'est-à-dire à un million de francs, le revenu annuel des biens du vieux Wilson.

Encore un autre chapitre à ajouter aux excentricités dont l'Angleterre offre un si grand nombre d'exemples.

—Le vieux roi de Bavière enchante les Parisiens par ses manières aussi simples qu'affables. Il fréquente beaucoup l'Exposition et ne manque jamais de passer à la brasserie bavaroise. Là, trône au comptoir la femme du brasseur, française de naissance, qui porte le costume de Munich complet: bonnet tayauté, corsage de velours, jupon de soie, etc. Le bon roi, toujours galant, comme on sait, a dit, la première fois qu'il est entré dans la brasserie, qu'il ferait venir à Paris pour voir un costume bavarois aussi joli et aussi bien porté. Au dernier dîner des Tuileries, où il assistait à côté du prince de Hohenzollern, il a expliqué comment il était le plus ancien membre de la Légion-d'Honneur actuellement vivant; sa nomination date en effet de 1806.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Le refus d'obéissance du général Sickles.

Son remplacement s'il persiste.

Immense incendie à Plattsburg.

Départ du général Thomas de Louisville.

Il vient remplacer le général Sheridan.

Nouvelles d'Europe.

Prorogation du Parlement anglais.

Discours de la Reine lu par commissaire.

Certitude de paix en Europe.

Projet d'une triple alliance.

Prochaine réunion de souverains à Paris.

Londres, 21 au soir—Bons 73 5/8.

Liverpool, 21 au soir—Coton calme à la clôture mais ferme, à 3/4. Mid. Orleans 11. Vendu 10,000 balles.

Londres, 21—Le parlement a été prorogé. Le discours de la reine a été lu par un commissaire. Elle dit qu'il n'y a plus de crainte de guerre en Europe. La conspiration en Irlande a été déjouée. La révolte a été supprimée presque sans une goutte de sang par, la valeur des troupes, la vigilance de la police, et la loyauté du peuple, et la loi a triomphé sans aucun sacrifice de vie humaine. Elle parle d'un traité de poste satisfaisant avec les Etats Unis. Elle félicite le parlement et le pays sur l'adoption du bill de réforme et d'autres mesures avantageuses.

On rapportait aujourd'hui que la révolution en Catalogne avait été supprimée.

Florence, 21—Le parlement italien est prorogé. Les préparatifs de Garibaldi pour un mouvement sur Rome ont été suspendus de nouveau.

New York, 21—Or ferme à 141 1/8. Abondance d'or sur le marché. Sterling inactif aux taux antérieurs. Gouvernements faibles à la clôture. Fonds lourds et en baisse.

Liverpool, 21—Un grand procès de la Compagnie des steamers du Pacifique et des Indes occidentales contre Williams & Guion, a eu un résultat favorable aux plaignants avec 100,000 livres sterling pour dommages. Le procès est venu d'une explosion de nitro glycérine à Aspinwall en 1866. Les plaignants accusaient les autres de déception pour avoir pris à bord une mixture dangereuse sous un faux nom, les exposant ainsi à une grande perte. Le jugement rendu est regardé comme établissant définitivement le principe, que les propriétaires seraient responsables des dommages et il paraît qu'on peut en [illegible] les défendeurs actuels qui ont allégué l'ignorance du caractère des marchandises sont responsables, et que les plaignants doivent avoir leur recours sur les premiers armateurs à Hambourg, ou sur les auteurs de la fraude, sera portée devant un plus haut tribunal pour y être plaidée et décidée.

Paris, 21—La presse semi-officielle de cette ville dit que la conférence des empereurs à Salzbourg assure une longue paix à l'Europe.

On attend ici une autre réunion de souverains. On dit que Victoria et François-Joseph verront Napoléon en octobre.

Londres, 21—Une dépêche de Constantinople dit que le Sultan a décidé la formation d'un nouveau conseil qui comprendrait des grecs et turcs en nombre égal.

Passe du Sud Ouest, 21—Arrivé, la brigantine prussienne Alerte, en 46 jours, de Bordeaux, la goëlette mexicaine Robusto, en 11 jours, de la Vera Cruz, avec 18 soldats et 9 officiers exilés du Mexique, la barque prussienne, Anna, en 47 jours, de Bordeaux, avec une cargaison [illegible] de Bordeaux avec une cargaison assortie.

7 heures P. M.—Arrivé, le steamer Harlan, d'Indianola et Galveston, le schooner Independence, en 10 jours, de la Vera Cruz avec 64 passagers, et le schooner Fashion, en 5 jours de la Havane.

Quarantaine, 21—La barque Milton, la goëlette mexicaine Corriente, le schooner Salvador de la Havane et le steamer Harlan, sont venus.

Savannah, 21—Coton plat et en baisse. Pas de vente. Mid. 26. Reçu 107 balles.

New York, 21—Coton légèrement en baisse à 28.

Baltimore, 21—Coton ferme et rare. Mid. 28 1/2. Farine languissante.

Washington, 21—Le directeur général des postes a ordonné une nouvelle adjudication de la ligne de poste entre Vicksburg et Mobile, le contracteur n'ayant pas rempli ses engagements. La route a 376 milles de long, deux fois par semaine avec de bons bateaux.

Ont été licenciés aujourd'hui une douzaine d'officiers volontaires, de capitaines à colonels, et deux chapelains.

Le Revenu a touché aujourd'hui $323,000.

Le général Howard n'a reçu aucun avis relatif à sa révocation. Pendant une récente entrevue, le secrétaire de la guerre par intérim, lui a dit qu'il n'en avait pas entendu parler.

Le président ira demain à Baltimore pour assister au Schutzenfest.

Les retours officiels de l'élection du Kentucky accusent une majorité de 56,000 pour Helm, sur le candidat radical: de 74,000 sur le candidat tiers-parti et de 43,000 sur les deux.

La partie commerçante de Plattsburg, New York, a été détruite par le feu.

Le refus du général Sickles d'obéir à l'ordre qui lui défend d'intervenir dans les procédures de la Cour Suprême a été discuté hier dans le cabinet. Il y a raison de croire qu'il sera remplacé s'il persiste dans sa désobéissance.

Vicksburg, 21—Descendant, l'Olive Branch, à 1 h. P. M. Le fleuve baisse.

Louisville, 21—Vendu, 158 boucauts de tabac de $3 à $3 90. Farine, en hausse de 25c. Graisse, 12 1/2. Coton, calme à 21 et 25.

St-Louis, 21—Pas de changement dans le cours du tabac. Coton, pas d'affaires. Blé, en baisse. Porc, $21 à $25.

Cincinnati, 21—Saindoux, sans changement. Farine, même cote. De famille, de $10 25 à $10 75. Blé, inactif. Porc, inactif à $23 50. Bacon, 16. Jambons, sans changement.

Mobile, 21—Coton, plat, inactif et nominal. Les facteurs montrent plus de dispositions à vendre. Pas de transactions aujourd'hui. Baisse nominale. Vendu hier, 75 balles à des conditions particulières. Reçu jusqu'à ce jour, 11 balles de coton nouveau.

Charleston, 21.—Enregistrés aujourd'hui 235, dont 140 blancs et 95 noirs.

Coton inactif. Vendu 9 balles. Cotes nominales. Reçu 1 balle. On parle encore de chenilles dans les plantations de Sea Island, mais jusqu'à présent il y a peu de dommage.

Columbia, 21.—Nombre total d'enregistrés aujourd'hui, 57, dont 33 blancs et 22 noirs.

Plattsburg, N. Y., 21—L'église, la banque, deux bureaux d'imprimerie, 25 résidences et 35 magasins ont été détruits par le feu. Perte $750,000.

Louisville, 21—Le maj gén. Geo. Thomas, avec son état-major, est parti cet après-midi pour la Nouvelle-Orléans pour y assumer le commandement du 5e district militaire, à la place de Sheridan.

(*Dépêches d'hier après-midi.*)

Washington, 21—Le bruit s'étant répandu que le général Magruder avait été traité avec peu d'égard à la Bourse de New York, le général Magruder a publié une note où il dit qu'il n'a jamais été à la Bourse de New York et qu'il ne sait pas même où elle se trouve.

Le secrétaire McCulloch écrit à l'assistant trésorier Frazer, de New York, pour démentir nettement ce qui a été rapporté sur les irrégularités du Trésor.

Vienne, 21—On dit que Prim est encore à la tête de l'insurrection en Espagne, et qu'il est soutenu par les fonds de banquiers parisiens.

Liverpool, 20, au soir.—Le coton a baissé de 1/16 à 1/8. Midd. Upl. 10 3/4. Midd Orléans, 11 1/16.

Liverpool, 21, 2 h. P. M.—Coton un peu plus actif.—Le steamer Laurent est arrivé avec des nouvelles de Shangaï qui disent que le thé est très actif, la nouvelle récolte s'écoulant rapidement.

Berlin, 21—Le gouvernement prussien a décrété le libre commerce du sel.

Denver, 21.—Les retours accusent une majorité républicaine dans les deux chambres de la Législature territoriale.

New York, 21. — Fonds lourds. Or 140 7/8. Coton plat à 28 et 28 1/2.

NOUVELLES MARITIMES.

Barcelonne, 27 juillet—Arrivée, la barque Sophie, capitaine Reed, de la Nlle. Orléans.

Liverpool, 30 juillet—Arrivé, le navire Cornelius, de la Nlle. Orléans.

1er août—Partie, la barque Asphodel, pour la Nlle. Orléans.

En charge pour le même port, le steamer Alhembra.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 21 août.

Le calme a régné partout.—Le sucre et la mélasse étaient rares et ne sont vendus qu'en détail.—Il y a eu, dans les produits de l'ouest, moins de moitié de vitalité que d'habitude et aucune des principaux articles n'a varié.—Le tabac a manqué d'acheteurs.—Les ventes de coton comprennent à peine 350 balles aux prix antérieurs.

Le numéraire, subissant l'influence de Wall street, a été moins ferme. Il a ouvert nominalement à 140 à 140 1/4 contre 141 à New York; il est ensuite tombé et clos à 139 7/8 à 140.—La demande a été plus animée, mais ces offres de comptant étant fort nombreuses, il ne s'est vendu que $7500 et $10,300 à 139 7/8, $1000 et $2000 à 140, $3000 au même taux et $4500 à 140 1/8. On n'a pas annoncé de ventes d'argent; les demi-piastres américaines valaient, sur les comptoirs, de 132 1/2 à 132 3/4 et les piastres mexicaines de 144 1/2 à 145.

Le change étranger a été plus animé; il y a eu néanmoins réaction par suite des cours de l'or, mais sans variations dignes de remarques. Les offres — surtout celles du Commercial — étaient plus abondantes. La demande pour remises était bonne. Les transactions embrassent les affaires suivantes: vendu à des banques et à des banquiers: 1,000 livres, en bons clear, à 153, 2,600 livres et 300 livres No 1 au même taux, 2,000 livres à 153 1/4, 500 livres à 153 1/2, 1 500 livres à 154, 1,200 livres de banque à 153 et 3,000 livres dito à 110 pour de l'or. Dans le change sur France, une vente de 15,000 francs, en commercial No 1, à 3 67 1/2. Le sterling deut être coté nominalement à 151 1/2 à 152 1/2 les traites-connaissements, 153 à 154 le No 1 de première classe et 155 le change de banque; le change sur France à 3 67 1/2 le commercial No 1 et 3 65 à 3.62 1/2 le change de banque.

Il ne s'est opéré aucun changement dans le change américain. Les banques ont continué à tirer sur New-York, à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été modérée.—Le commercial étant rare; il s'est vendu $5,000, $10,000, $20,000 et $25,000 sur New-York, à vue, à 3/8 de prime, $25,000 et $30,000, à 5/16, $55,000, à trente jours, à 7/8 d'escompte et $10,000 ditto au même taux. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 5/16 et 3/8 de prime.

Il ne s'est pas vendu d'actions ni de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 86 à 88 et les émissions en faveur des chemins de fer à 76 à 78, suivant les coupons. Les 'sixes' de la Louisiane sont cotés à 58 à 60, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73; les billets (monnaie) du chemin de fer de Jackson à 70 à 72; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 54 à 55.

$5,000 en gros billets de la ville se sont vendues à 88 1/2 et $2,000 en billets du Trésor de l'Etat à 77. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 43 à 44 et les bons du Trésor de l'Etat à 75 à 77.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi, 21 août 1867

COTON—Le mouvement a été restreint aujourd'hui, ne s'étant borné qu'à quelques lots épars et propres au complément d'ordres encore non remplis. Le marché était pauvrement approvisionné et les facteurs ont continué à se montrer fermes, bien que généralement plus désireux de vendre, mais la plupart des acheteurs se sont tenus à l'écart, durant toute la journée, la dépréciation qui règne à New York et à Liverpool, en outre, le ton modifié des nouvelles de la récolte, leur ayant donné à penser que vers la fin du mois les prix baisseraient. Dans cette circonstance les transactions n'ont pu former qu'un montant d'à peine 350 balles, prises par quatre courtiers, à des prix irréguliers, mais non changés, le marché ayant clos calme à nos cotes. En égard à ce qui précède, nous cotons ordinary 21 à 23 c, good ordinary 21 à —, low middling 26 1/2 à — et middling 28 1/2 à —

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	94	
précédemment	705717—705811	
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, épars, de ramassis et d'échantillons	13323	779131
		881216
Expédié aujourd'hui	[illegible]	
" précédemment	[illegible]	
		863104
Stock en mains		18112

TABAC—Le marché a continué à être calme et inactif. Le stock décroît rapidement, et comme les détenteurs montrent peu d'envie de vendre à moins de prix pleins, les acheteurs ont été obligés de s'abstenir d'opérer, leurs limites ne leur permettant pas de donner les prix demandés. Pas de ventes rapportées et nous continuons à coter

Léger—Inférior lugs, 4 à 4 1/2, good lugs 4 1/2 à 5, inférior & common leaf, 6 à 7 1/2, medium leaf 8 à 10 1/2, fair leaf 11 — à 13, fine leaf 13 1/2 à 15 1/2, choice selections 16 1/2 à 18 1/2 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 1/2 à 5, good lugs 5 1/2 à 6, in. à com. leaf 7 à 8 1/2, medium leaf, 9 à 11 1/2, fair, 12 à 13 1/2, fine 15 1/2 à 18— choice selections 18 1/2 à 21.

SUCRE—Six boucauts de sucre ont été reçus hier de la partie supérieure de la côte. Ce lot est encore invendu. Le marché continue à être fort calme et nous n'avons aucun changement à signaler. Il n'y a que peu de sucre de la Louisiane à vendre, et aussi bien peu de sucre de Cube, mais l'approvisionnement de ce dernier article suffit amplement aux besoins du moment et au détail. Il n'y a actuellement sur le marché, aucun acheteur de forts lots ou de lots ronds. La demande, qui ne se fait que pour le détail est remplie à 15 1/4 à 15 1/2 cts la livre du Louisiane fully fair, 15 3/4 à 16 cts pour le prime à choix et 17 1/4 pour le bon jaune clarifié. Le sucre de Cube se vend au commerce local ou aux opérateurs à 12 7/8 à 13 1/2 c la lb. des Nos 12 à 13 en caisse, 13 3/4 à 14 1/4 c pour les Nos 14 et 15, 15 à 15 1/2 pour les Nos 16 à 18, et 15 3/4 à 16 1/4 c pour les Nos 19 à 20.

MELASSE—Nous avons à signaler l'arrivée, aujourd'hui, d'un renfort de 85 barils venant de la partie supérieure de la côte. Le marchand n'a pas encore été vendu. Le lot de 115 barils, reçu hier a été vendu [illegible] de la ville—à 69 cts le gallon. Les détenteurs [illegible] barils n'ont pas encore été vendus. Il s'est fait quelques demandes de mélasse de Cube, mais aucune vente importante n'en a été faite. L'article se vend en détail 52 1/2 à 55 cts le gallon et est tenu par cargaison à 50 à 51 c quoique on pense l'acheter à moins. Quelques personnes cotent à 47 à 50 cts le gallon.

FARINE—Il ne s'est opéré aucun changement aujourd'hui sur le marché. Il ne s'est fait que quelques demandes, mais les détenteurs continuent à refuser de baisser leurs prix. Les ventes ont embrassé 1950 barils, dont [illegible] barils surfine marque à $8.50, de simple extra à $9 50, 75 de double extra à $10 12 1/2, 64 de [illegible] 190 de farine pour ce qu'elle vaut, 75 de triple extra à $11 92 1/2 à $12 50, de de choix à $12 50, 100 à $12 62 1/2, 80 et 50 de triple extra de choix à $13 le baril, 150 et 83 de choix à des conditions privées.

MAIS—Il s'est fait des demandes de jaune et de jaune mélangé dont l'approvisionnement est de beaucoup réduit. Les autres qualités sont cependant calmes et n'éprouvent qu'une demande modérée. Les transactions d'aujourd'hui ont embrassé 1936 sacs, dont 686 de mélange à $1 07 1/4, 1000 de blanc à $1 12, et 250 de jaune en plusieurs lots à $1 25 le boisseau.

AVOINE—Le marché est calme, mais ferme et la demande modérée. Ventes aujourd'hui de 900 sacs, en lots à 79 c le boisseau.

SON—Le son est ferme, le stock en est faible et la demande modérée. Ventes, aujourd'hui de 200 sacs dont 100 à $1 15 et de 100 de choix à $1 20 les 100 livres.

FOIN—Les grades de choix éprouvent quelques demandes, et le stock de ces qualités en est faible; les autres qualités sont calmes et nominales. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 950 balles dont 700 de prime vendues en divers lots à des conditions privées, et 220 do, du lots, à $30 le tonneau.

PORC—Le marché est calme mais ferme, et bonne demande pour le placement Ventes, aujourd'hui de 100 barils de mess à $26 25 le baril.

BACON—L'approvisionnement de bacon est faible et la demande pour le placement bonne à 11 c pour les épaules, 18 c pour les cotés désossés et les jambons curés au sucre 18 à 23 cts selon la qualité. Un lot de 15 tierçons de jambons passés au sucre vendu aujourd'hui à 23 cents la livre.

SAINDOUX—Le marché est calme, mais ferme. Ventes par placements à 11 3/4 c. l'article en baril, en tierçons 14 1/4 cts. Ventes de 200 barillets saindoux de choix à 14 3/4 cts la livre.

VIANDE VERTE—Les épaules salées à sec se vendent en détail et en magasin à 12 3/4 cents la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Se vend en détail à 26 c pour l'article en rouleaux et 27 1/2 à 28 pour l'article en balls.

CORDE D'EMBALLAGE—Se vend en détail de 10 à 10 1/2 c la livre.

WHISKY—L'approvisionnement de whisky de la Louisiane est faible tandis que le stock de celui de l'Ouest est fort. Il ne se fait, cependant de demandes que pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest, sous les clés de la douane à 35 à 40 c et celui de la Louisiane, à 25 à le gallon.

CAFÉ—Approvisionnement fort et bonne demande à 23 1/2 en monnaie courante et 16 1/2 à 18 1/2 c en or pour le low fair à strictement prime.

DIVERS—Les œufs se vendent au débarcadère et en barils $8 à $12 et en caisses 8 à 13 cts la douzaine, les jeunes poules $6 à $6 50 la douzaine, les vieilles $10 50 à $11 la douzaine, les oies $8 à $10, les dindes $20 à $30, les pommes de terre de Louisville, en barils à $1 25 à 4 75, les oignons $5 50 à $6, les pommes $5 à $6, do en caisses $3 à $4, les choux $15 à $20 le cent.

HARICOTS—Rares et en demande. L'article est coté à $16 à $17 ceux de l'Ouest et 17 à $18 le baril de haricots du Nord.

VINAIGRE—Le vinaigre de cidre se vend à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

SEL—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons le gros sel en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et les lots ronds en entrepots à $2 10, le fin en magasin $2 25 à $2 45 et $2 15 à $2 20 les lots ronds en entrepots.

BEURRE—Le beurre de choix du Nord est rare et en bonne demande. Les autres qualités abondent et la demande n'en est que modérée. Nous cotons le bon beurre du Nord à 28 à 32 cts et celui de l'Ouest à 13 à 22 cts la livre.

FROMAGE—Le stock en mains en est fort et la demande modérée. Nous cotons 13 à 14 cts la livre de fromage de l'Ouest et 15 à 18 c la livre de fromage du Nord.

HUILE DE CHARBON—Le stock de l'huile est modéré et la demande de l'article est lente.—Nous cotons l'huile en baril 52 c le gallon, à prendre en forts lots, et en cans 65 cts. Ventes en détail à 55 à 60 c pour l'article en baril, et en cans 70 cts.

DRECHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 22 août 1867.

Arrivé, hier—235 bœufs du Texas, 67 veaux et veaux d'un an.

Vendu—172 bœufs du Texas, 70 veaux et veaux d'un an, 218 moutons.

A vendre—678 bœufs du Texas, 226 veaux et veaux d'un an, 174 cochons, 667 moutons et 49 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 9 à 10 —
do do 2me qualité, do	— — à — —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	— — à 45 —
do do 2me qualité, par tête	30 — à 40 —
do do 3me qualité, par tête	15 — à 20 —
Cochons par tête, gr.	— 9 à — 10
Moutons 1ère qualité par tête	— — à 9 00
do 2me do do	2 50 à 3 50
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— — à 20 00
Vaches à lait, de choix, par tête	90 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 80 00
Veaux, par tête	8 — à 16 00
Veaux d'un an, par tête	7 — à 15 00
Chèvres, par tête	1 50 à 4 50

Décédée le 21 août 1857, à 7 1/2 h. P. M., à l'âge de 2 ans et 10 mois, ANGÈLE, fille de DENIS et de MALVINA VILLERÉ.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale St. Louis, samedi, le 24 août 1867, à 8 heures précises du matin, pour le repos de l'âme de SÉBASTIAN PIERRE SOULÉ. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation. 22 août—3f.

Dissolution de Société.

LA société existant en la ville d'Alger, près du chemin de fer des Opelousas, pour l'exploitation des bois de construction, et formée sous la raison de BRU & MERCER, est dissoute par consentement mutuel à partir du 15 de ce mois.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont formé, en date du même jour, une nouvelle société sous la raison de BRU & CO, et qu'ils continueront le même genre d'affaires que par le passé.

U. BRU, J. R. GUNN, S. BOUDREAUX.
22 août—1m

Dissolution de Société.

LA société existante entre MM. PAUL GUILOFF et E. CARRAINE, est dissoute d'un commun accord.

A partir du 20 août 1867, M. E. CARRAINE est chargé de la liquidation de l'ancienne société et continuera le même genre d'affaires. Il sollicite ses amis et le public en général, de vouloir bien lui continuer leur bienveillant patronage.

E. CARRAINE, No 58, rue Conti, entre les rues Royale et Bourbon.
22 août—6t

AVIS.

CELESTIN JOLY dit Franches-Montagnes, canton de Berne, est invité à se présenter sans retard au bureau du Consulat Suisse, No. 35, rue de Chartres.

A. PIAGET, Consul.
22 août—2

REÇU par le navire Arwio, de Marseille:
[illegible] caisses Vermouth Noilly, Prat & Co,
[illegible] " " Chapsas,
200 paniers Huile d'Olive Pussel,
100 caisses Olives,
10 " Câpres,
25 barils Vin de Porto,
25 " Sherry.
A vendre par COUTURIÉ & BORDELOIS, 39 rue Vieille-Levée.
22 août—6t

A. SORRÉ,

53, rue de Chartres ......Nouvelle Orléans,
43, rue Paradis-Poissonnière ....Paris.

REÇU par le steamer DARIEN un grand choix d'articles nouveaux en grande mode à Paris
CEINTURES folle (nouveauté pour cet hiver),
AGRAFES Bretonne (dernière mode),
COLLIERS jais—Boucles de jais,
PEIGNES jais (Russe et façon Écaille).
JETS en jais et en corail,
ORNEMENTS dorés pour chapeaux de dames (dernières nouveautés de Paris),
BLONDES couleur, Tulle Illusion, Crêpe,
RUBANS façonnés et unis,
EVENTAILS, Mitaines filets (extra),
Un grand choix de Formes (dernier style).

Tous ces articles étant achetés par M. A. Sorré lui-même à Paris, notre clientèle reconnaîtra dans le choix "le bon goût" qu'il possède dans tous ses achats.

Chaque mois notre maison de Paris nous expédie les dernières nouveautés.

Ventes en gros.

A. SORRÉ.

Exposition de Paris.

UN grand nombre de personnes m'ayant manifesté le désir de posséder les photographies de tout ce qui se rattache à l'Exposition de Paris et celles du Palais dans ses détails, ainsi que des boîtes stéréoscopiques, j'annonce que je viens de recevoir un grand assortiment de ces articles.

Je viens également un nouveau diorama (vue générale de l'Exposition), nouveau système breveté.

A. SORRÉ,
21 août—6t 53 rue de Chartres.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

MESSIEURS les sociétaires sont prévenus que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu DIMANCHE, prochain, 25 courant, à 4 heures et demie, au local de la Société, rue Ste-Anne.

Par ordre du Président.
21 août—5 Le Secrétaire, A. BARBIER.

Seconde Partie du
PARIS-GUIDE
REÇUE A LA
"PLUME DE BRONZE."

Avis aux MM. les souscripteurs, &c., &c.

FRANCIS BOUVAIN, 62, Rue Bourbon.
21août—3 A la "Plume de Bronze."

Graines de Jardinage.

LE soussigné a [illegible] reçu, récemment, un approvisionnement de GRAINES DE JARDINAGE de la récolte de 1867, comprenant, en partie, les variétés suivantes: [illegible]

E. F. VIRGIN, Successeur de D. Mayhew, Rue Gravier No 104.
21 août—6

Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction - Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans, 2 août 1867.

LES membres de ce Comité sont priés d'assister à une réunion spéciale qui aura lieu [illegible] MERCREDI, 21 du courant, à sept heures [illegible]

Par ordre du Président T. L. MAXWELL, Secrétaire.
21 août

En débarquement du navire russe ARWIO de Marseille, et à vendre par les soussignés:

50 caisses VIN de Porto,
[illegible] VERMOUTH Noilly Prat & Co,
[illegible] OLIVES vertes,
[illegible] CAPRES,
[illegible] CORNICHONS,
150 paniers HUILE Pussel, 24 onces,
[illegible] CASSIS de Dijon,
21 paniers MOUTARDE,
[illegible] MUSCAT de Frontignan,
[illegible] VERMOUTH Mercier & Chappaz,
Vve MAIGNAN & F. LABORDE,
21 et 23 rue Bienville, entre Chartres et Levée.
21 août—PP

En débarquement du navire ARWIO, de Marseille.

500 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co.
[illegible] VIN rouge [illegible]
A vendre par ANT LONATA, 9 et 11 rue Jefferson.

Chaudières à Sucre.

UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer [illegible] de la fonderie de MM [illegible] à Liverpool
à vendre par M. A. de LIZARDI, No 25 rue Carondelet.
20 août—6t

POUR ST. PIERRE (Martinique) et POINTE A PITRE (Guadeloupe)—La barque française BON PÈRE, de première classe, capitaine Bourdenet, ayant toute sa cargaison engagée partira vers le 24 du courant. Pour passage, s'adresser à bord, [illegible], ou à WM. GOLDENBOW, Rue du Camp No 68.
21 août—5f

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur du "Currency."

Washington, 4 juin 1867.

AVIS est donné à toutes les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la Première Banque Nationale de la Nlle-Orléans, Lne, de les présenter, avec les preuves légales, à CHARLES CASE, receveur de la dite Banque, à son bureau, à la Nlle Orléans.

H. R. HULBURD, Contrôleur du "Currency."
13 juin—3m 1ps PP

Loterie de l'Etat de la Georgie

AU PROFIT DU
Masonic Orphans' Home
(Asile des Orphelins de Maçons,)
DE L'ETAT DE LA GEORGIE.

CETTE LOTERIE a une charte, elle est dirigée par des personnes qui ont une haute position sociale et le produit en est destiné à la construction d'un ASILE pour toutes les veuves et les orphelins dans l'indigence.

En achetant un billet, vous vous rappellerez que si vous ne gagnez pas un lot, votre argent sera consacré, malgré cela, au soulagement de malheureux.

La loterie sera tirée publiquement, à Atlanta (Geo), sur le plan de la loterie de la Havane.

PLAN POUR CHAQUE MOIS:

1 lot de	$50,000 soit	$50,000
1 ..	$20,000 soit	$20,000
1 ..	$10,000 soit	$10,000
1 ..	$5,000 soit	$5,000
2 ..	$2,500 soit	$5,000
24 ..	$500 soit	$12,000
55 ..	$250 soit	$13,750
125 ..	$200 soit	$25,000
160 ..	$100 soit	$16,000

Tous ces lots sont tirés à chaque tirage. Il est tiré en outre 24 lots d'approximation.

Le tout s'élève à $168,000.

De plus, une loterie extra se tirera le MERCREDI, 4 septembre prochain.

Gros lot de $20,000.—Billet entier, $1.

Cette loterie n'est pas une entreprise individuelle ni l'entreprise d'une compagnie quelconque; tout le produit moins les frais, doit être ajouté à la somme destinée à la construction et à l'entretien d'un asile de veuves et d'orphelins.

Il y a été ajouté une GRANDE LOTERIE SUPPLÉMENTAIRE pour 1867 SUR LE PLAN DE POLICES.

Les acheteurs peuvent choisir leurs numéros, prendre un billet de 1, 2 3 ou 4 numéros, AU PRIX QU'ILS VOUDRONT BIEN DONNER DE LEURS BILLETS.

Ce plan est devenu très populaire aux États-Unis. On peut s'adresser à un marchand de billets de la loterie de l'État de la Georgie, choisir son ou ses numéros et le marchand remettra un billet à l'acheteur. Le marchand l'inscrira sur le registre du Directeur. Cette loterie se tire tous les jours à Atlanta (Geo), et il sera reçu, journellement, à la Nouvelle-Orléans, par le télégraphe, des dépêches qui seront publiées dans les journaux.

Les montants des lots se paient sur réception du résultat du tirage, et sans escompte.

W. W. BOYD, Député Grand-Maître, Directeur principal, à Atlanta (Geo.)

Pour plus de détails, s'adresser à JOHN H. BARTH, Agent et Marchand ayant licence, Rue St Charles, No 40, en face de l'hôtel St-Charles, Ou à l'une des succursales des bureaux des vendeurs.
6 août—1m

Université de la Louisiane--Ecole de Médecine--Faculté:

A. H. CENAS M. D., professeur honoraire d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
JAMES JONES M. D., professeur d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie.
T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie.
J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie.
SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.
FRANK HAWTHORN, M. D., professeur, protem, de matière médicale et de thérapeutique.

Démonstrateurs d'Anatomie:
WM. C. NICHOLS, M. D. & C. J. BICKHAM, M. D.

Le trentième cours annuel commencera le 11 novembre et se terminera dans le mois de mars suivant. Il y aura des cours préliminaires, tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 15 octobre, époque de l'ouverture des grandes salles d'anatomie pratique. Les facilités déjà si grandes, dont jouissait l'École ont beaucoup augmenté grâce à la générosité de la Législature de l'État, de sorte qu'aujourd'hui **un département pratique est attaché à chaque chaire de professeur**, département dans lequel les étudiants voient ce qui leur a été enseigné.

Prix des cours, $140; matricule (payée une fois seulement) $5. Anatomie pratique, $10. Le paiement est exigé d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser au professeur S. M. BEMISS. Doyen pro tempore.
6 août—3me

AVIS.

NOUS annonçons avec plaisir aux membres du barreau de la Louisiane et au public, que M. A. BOISBLANC qui, depuis trente ans, est député greffier, commis aux minutes des différentes Cours de l'État, des Cours de Circuit et de District des États-Unis pour la Louisiane—vient de donner sa démission de député maréchal de ces deux dernières cours et qu'il offre ses services aux avocats et au public.

Il se charge de toutes les procédures judiciaires de recouvrements de comptes, de paiement de taxes et de toutes les procédures qu'exigent les lois de banqueroute, etc., etc.

Bureau rue Royale No 120, entre les rues Toulouse et St-Louis,—Nlle-Orléans. 6 août—1 m 2 f p s

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à rabeter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Harrison, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 18juil—1an

Bons d'améliorations de la ville de Jefferson.

No. 897.

RÉSOLU que les nouveaux bons de la ville—bons dont l'émission a été autorisée en vertu de l'acte No 875, soient mis entre les mains de H. M. Van Solingen pour être vendus et négociés par lui ou du comité de finances, les ventes devant être soumises à l'approbation du maire et du comité de finances, et que les bons devront être émis en faveur des acquéreurs. Le contrôleur et le trésorier devront annoncer les dites ventes et le résultat des dites ventes, au conseil, à chaque réunion qui les suit.

J. J. KREIDER, Président du Conseil.
Approuvé le 25 juillet 1867. (Signé) JOHN T. MICHEL, Maire.

Conformément à la susdite résolution, le soussigné recevra des propositions pour l'achat des susdits bons. Ces bons sont émis pour l'amélioration de certaines rues de la ville de Jefferson et le paiement ponctuel de l'intérêt est garanti par l'imposition d'une taxe spéciale d'un quart d'un cent, laquelle taxe sera déposée à la banque de cette ville dans ce but spécial et à l'effet de les racheter.

H. M. VAN SOLINGEN, Rue Carondelet No 28.
3 août—1 m

MM. Blanchin & Giraud,

No 63, RUE DE LA VIEILLE LEVÉE.

EN débarquement du navire Arwio, de Marseille, et à vendre aux prix les plus réduits, les marchandises suivantes:

1800 paniers HUILE D'OLIVE J. Plagniol
1000 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Co
300 caisses VERMICELLE et MACARONI, d'Aix.
[illegible] barriques VIN ROUGE Bergasse,
215 " " Paul Emile Thomas,
100 " " Viollier Baiale "Baudol"
100 " " Fournaire Cette,
125 quarts sup. VIN de Porto "Durand"
100 " " Paul Emile Thomas,
125 " SHERRY et PORTO E. Molinier.

En magasin:
600 barriques VIN ROUGE Castelmoron,
150 barils VIN BLANC Sauternes,
50 quarts vieux COGNAC, différentes marques,
400 " MADERE et SHERRY " "
100 paniers BOUTEILLES vides,
1100 caisses VIN ROUGE St. Loubes,
400 " VIN BLANC
100 " CASSIS du Mont d'Or,
200 " CERISES à l'eau de vie. 18août—7f

AVIS.
Graines de coton! Graines de coton!

NOUS désirons acheter DIX MILLE TONNEAUX de GRAINES DE COTON pour notre manufacture d'huile, et nous sommes toujours disposés à payer pour cet article le prix le plus élevé du marché.

Nous fournirons aux planteurs, sur leur demande les sacs et la ficelle nécessaires.

Tout ordre pour l'expédition de sacs devra être adressé à la Boîte de Poste No 1975 et recevra une prompte attention.

ALDIGE & WOLF.
17 août—3m Bienville Cotton Seed Oil Factory.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Board des Assesseurs de la Ville.

Hôtel de Ville, 15 août 1867.

LE Board des Assesseurs de la Ville de la Nouvelle-Orléans ayant achevé leurs tableaux d'assessement pour l'année 1867, et des copies de ces tableaux ayant été remises au secrétaire du Board, dans la salle No 15 de l'Hôtel de Ville,—ils peuvent être examinés par les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nlle-Orléans de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi tous les jours, (les dimanches exceptés) pendant les trente jours qui suivront le 15 du courant. Après cette époque le Board des Assesseurs se réunira dans son bureau les 20, 21, 23, 24 et 25 septembre prochain, afin de considérer les demandes des personnes qui se croiront lésées.

S. P. HARPER, Secrétaire du Board.
16 août—

BANQUE DES MERCHANTS.

Nlle-Orléans, 29 juillet 1867.

A une assemblée générale des Actionnaires de cette Banque tenue le 29 avril dernier, plus des deux tiers ayant approuvé la réduction des actions et confirmé par un acte du 16 de juillet, 1867 pardevant Pierre Charles Cuvellier, notaire public—Les Actionnaires sont par le présent notifiés et requis de se présenter à la Banque, No 8 Commercial Place, pour échanger leurs certificats de cent piastres par action pour de nouveaux de trente piastres, conformément au dit acte.

A. LURIA, Secrétaire.
31 juillet—

Vermouth!

EN débarquement du navire ARWIO venant de Marseille:
300 caisses Vermouth Noilly Prat & Co.
A vendre par PAUL ADOUE & Co., 89 rue Toulouse.
17 août—6t

EN débarquement de la barque ARWIO, venant de Marseille:
[illegible] paniers huile d'olive Pussel, 24 onces, [illegible]
Et à vendre par A. CARRIERE & CO., Rue Bienville.
16 août—8t

Family's Chartres Coffee

Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.

CAFÉ torréfié et concassé suivant la fameuse méthode de Chartres [illegible] garanti pur et de première qualité.

Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.

LECKOQ & Cie, Rue des Français, 7.

Dépôts dans toutes les quartiers de la ville.
14août—1m.

Avis.

LE soussigné remercie [illegible] ses nombreux amis et le public [illegible] la Batisse Moresque, [illegible] 1er Août [illegible]

JNO GAUCHE.

Leçons particulières.

UN PROFESSEUR offre de donner des leçons particulières de musique, de grec, de français, de latin, et de dessin linéaire et d'arpentage.

S'adresser par écrit [illegible] au bureau de l'Abeille, de dix à trois heures. 20 juillet

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur [illegible] par M. Raspail, [illegible]

E. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.
1er août

A vendre,

UN moulin à scie [illegible]

ARTHUR THIBAUT, 1er Front Levee No 37.
1er août—1m.

Bail à céder.

Le bail de la maison rue du Quartier No 154, entre Remparts et St. Claude.

S'adresser sur les lieux ou à O. Blache, No 173, rue de la Commune, chez A. Mutenberger & Co,
1 août—1f

A louer.

Le second étage du magasin No 44 rue Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane.

Possession donnée immédiatement.
16 août—10f

Maison à louer

A long terme, en totalité ou en partie, à de bonnes conditions, à un bon locataire, pour le 1er Octobre prochain.

Cette maison, située rue Royale, Nos 121, 123, 125, entre St-Louis et Toulouse, consiste en 3 magasins, avec 4 belles vitrines sur la rue 30 chambres, dont 28 à feu, 9 en bas, 21 en haut, belle salle à manger pour 30 couverts, larges corridors, aussi cabinets de toilette, dépenses cuisines, lingerie, caves, vastes cours, installations de gaz et d'eau, latrines divisées en 6 cabinets. Il y a une deuxième entrée, rue Toulouse.

De cette maison, le haut est convenable soit pour hôtel, soit pour pension bourgeoise, soit pour une grande famille, ou bien pour tout autre emploi nécessitant un grand logement.

S'adresser, sur les lieux, à M. Théodore Dasflous.
25 juil—1m

Demande de maison.

On demande à louer pour le 1er septembre prochain, UNE MAISON, située sur les rues Remparts ou Esplanade, ou dans ses environs. Il faut qu'elle ait deux chambres à coucher, salon et salle à manger et d'un prix raisonnable. S'adresser au No 62 rue des Magasins. 13août—

Le Dr. CHARLES EIKELLS,

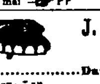

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Loper.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote
24mars—PP 1f.

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,

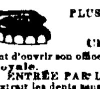

CHIRURGIEN-DENTISTE
196......RUE DU CANAL......196
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai —PP

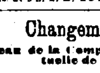

J. A. De HART,
DENTISTE.
17.......Dauphine.........17
29 nov—1an Près Canal.

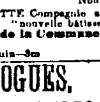

PLUS DE MAUX DE DENTS.
E. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. A. M. à 3 h. P. M. 17 mai

Changement de Local.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1867.

CETTE Compagnie a transporté son bureau à la "nouvelle bâtisse en marbre," No 130 de la rue de la Commune.

CHAS. BRIGGS, Président.
30 juin—3m

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues, Médicaments, Peintures, Huiles, Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1avril

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs, à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No 164.
13 juin—1 an.

INSTITUTIONS

Académie de l'Etat de la Louisiane,
Près ALEXANDRIA, Le.
Fondée et soutenue par l'État de la Louisiane.

LA prochaine session commence le 2 septembre et se termine le 25 juin 1868.

FACULTÉ—Un corps complet de professeurs distingués pour toutes les branches de la littérature, et de la Science enseignées dans les meilleurs collèges et universités.

COURS D'ÉTUDES—Département préparatoire et académique, y compris un Cours littéraire et scientifique une École spéciale de Génie civil et une École de Commerce.

CONDITIONS—Pour tous les frais, excepté les vêtements, $410; $204 d'avance; le restant payable également, le 1er janvier et le 1er avril.

27 juil—1m D. F. BOYD, Surintendant.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent le latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien recevront [illegible] des leçons particulières.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français —Prix $5

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne. 26 [illegible] MVD

INSTITUTION MARTIN.

HENRI DERON, Successeur,
Rue du Bayou, entre Derbigny et Roman

MR. HENRI DERON, de retour en ville a l'honneur d'annoncer au public qu'il prend la direction de l'Institution Martin.

Il espère que les preuves de capacité qu'il a données pendant plus de seize années suffiront pour lui assurer le patronage de ses anciens clients et celui des familles qui voudront maintenant lui confier l'éducation de leurs enfants. 21 juil—

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements se procurer le prospectus à l'établissement. 21 août—

COLLÉGE Commercial de Dolbear, Camp et Commune, [illegible] professeurs. Il a été fondé en 1832, [illegible] Cours commercial [illegible] Catalogues envoyés [illegible]

R. FURDOLBEAR Président.

MANUFACTURES DU SUD.

Fabriqué à la FONDERIE DE LEEDS, dans la ville de la Nlle Orléans.

Vis Newell,

[illegible]

Chaudières à Sucre.

[illegible]

LEEDS & CO.
1aout—1m

Produits de l'île de Cube.

Plusieurs chargements de mélasse Moscovade, [illegible]

1500 CAISSES SUCRE blanc et sucre jaune pour gros [illegible]
[illegible] CAFÉ de la Havane,
[illegible] CACAO.
[illegible] CIGARES des meilleures marques
25 boucauts CHARBON première qualité.

En magasin et à vendre par E. TROISGROS, No [illegible] rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

La Loterie du Kentucky,

[illegible]

INJECTIONS ET PILULES DU Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique [illegible]

E. GAUDOZ, Pharmacien, Encoignure Conti et Bourbon.
23 juillet

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Ecoulements, Dartres, Eczema, Scrofule, Scorbut [illegible]

E. GAUDOZ, Pharmacien. [illegible]
23 juillet

Nlle Orléans, Le 23 juillet 1867.

$200 de Récompense.

RÉSOLU—Qu'une récompense de $200 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de [illegible] contre les chars de [illegible] de la Nlle Orléans.

G. T. BEAUREGARD, Président du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
F. WINTZ, Président pro tem du Chemin de fer de la Nlle-Orléans.
WM. H. McCLELLAN, Président du Chemin de fer de la rue St. Charles.
PAT IRWIN, Président pro tem du Chemin de fer de Crescent City. 24 juil—

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale,
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
12août—1an

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 187 1/2.
VICTOR BOUTROUE,
(Successeur du Magasin, No 32, rue St. Charles.)

Fabricant de CHAPEAUX de soie et de Castor sur commande, pour hommes jeunes garçons et enfants, à des prix très équitables, rue du Canal, No 187 1/2, entre Dauphine et Bourgogne.

Le Dr. J. V. Delagrave,

ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien major de la marine impériale française,

A transféré son domicile et son office au No 124 rue St-Philippe entre Bourgogne et Remparts

Traitement de toutes les maladies chroniques et aigues—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures. 26 juillet—2m

HOTELS, RESTAURANTS, etc

LA DOMINICA.

Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES.
NOCES &c.
Angle Canal et Bourgogne,
30 mai—1 an L. B. GASTINEL

RESTAURANT ST-LOUIS.

75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77

Tenu par H. Barthe.

M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances ainsi que le public [illegible]

Le Restaurant restera ouvert tous les jours jusqu'à minuit 31mai—6m

RESTAURANT FRANÇAIS,

........RUE ROYALE........32

Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN.

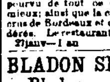

CHAMBRES GARNIES—Pension [illegible]
1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE

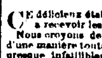

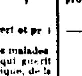

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier, pour noces et repas de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—1 an

BLADON SPRINGS--Sources de Bladon, -- Comté Choctaw, Alabama.

CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.

Nous croyons devoir appeler l'attention des malades d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies de foie, des maladies de la vessie, des maladies des rognons auxquelles les femmes sont sujettes et de la syphilis.

Prix de la pension........$15 par semaine.

Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.

JAMES CONNOR & CO. Propriétaires.
10 mai—4m

G. W. DUNBAR & FILS,
LIQUEURS DE TOUTE ESPÈCE,
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
15 janv—1an

Graines de Navets,

NOUVELLE RECOLTE DE LANDRETH, 1867.

LE soussigné vient de recevoir, par le steamer "Star of the Union"—
NAVETS blancs, petits, de Hollande,
do à tête rouge,
do gros, ronds,
do gros Norfolk,
RUTA BAGA pourpres, tête jaune.

A vendre, en quantités, au gré des acheteurs, au magasin de graines de H. HAFNER,
Rue St Charles, No 165, en face du théâtre St Charles.
21 juillet—3m

Ordre d'Election

POUR UNE CONVENTION

Quartier Général du Cinquième District Militaire

ORDRES SPÉCIAUX No 115.

Nlle-Orléans, Le, 17 août 1867.

I—Conformément à la section 2 de la loi du Congrès, publiée dans les ordres généraux No 35, du département de la guerre—bureau de l'Adjudant Général—série courante—avis est donné qu'il y aura une élection, dans l'État de la Louisiane, le 27 et le 28 septembre prochain pour décider s'il y aura une Convention et des délégués à la dite Convention dans le but d'établir une Constitution et un gouvernement civil pour l'État de la Louisiane.

La Convention se composera de quatre vingt dix huit membres—nombre de la branche la plus nombreuse de la Législature de l'État en 1860. Le total des votants de l'État est de 127,639, chiffre qui, divisé par le nombre des délégués, donne 1302 nombre de votants ayant droit à un délégué.

II—Commençant quatorze jours avant l'élection, les bureaux d'Enregistreurs devront, après avoir donné avis public de l'époque et du lieu, reviser pendant cinq jours, les listes d'enregistrement [illegible] celle qui n'aura pas le droit de voter.

III—Les bureaux devront également, dans la même période, ajouter à la liste les noms de tous ceux qui, à cette époque auront les qualifications exigées par la loi et qui n'ont pas encore été enregistrés. Aucune personne n'aura droit d'être enregistrée ou de voter par suite d'un pardon ou d'une amnistie obtenue par l'Exécutif, pour un acte quelconque qui aura eu pour effet la privation du droit de se faire enregistrer ou de voter.

Afin d'arriver, autant que possible, à une représentation équitable à la Convention, les délégués sont distribués, parmi les différentes paroisses et districts, comme suit:

Paroisse Ascension, deux.
Paroisse Assomption, deux.
Paroisse Avoyelles, deux.
Paroisse Est Bâton Rouge, trois.
Paroisse Ouest Bâton Rouge et Pointe Coupée, trois.
Paroisse Bienville, un.
Paroisse Bossier, deux.
Paroisse Caddo, trois.
Paroisse Calcasieu et Vermillion, un.
Paroisse Caldwell et Ouachita, deux.
Paroisse Carroll et Morehouse, trois.
Paroisse Catahoula, un.
Paroisse Claiborne, deux.
Paroisse Concordia, deux.
Paroisse De Soto et Sabine, deux.
Paroisse Est et Ouest Feliciana, trois.
Paroisse Franklin et Madison, deux.
Paroisse Iberville, deux.
Paroisse Jackson et Winn, deux.
Paroisse Jefferson, quatre.
Paroisse Lafayette, un.
Paroisse Lafourche, deux.
Paroisse Livingston, Washington, St Hélène et Tammany, trois.
Paroisse Natchitoches, deux.
Paroisse d'Orléans, Premier District, neuf.
Paroisse d'Orléans, Deuxième District, cinq.
Paroisse d'Orléans, Troisième District, cinq.
Paroisse d'Orléans, Quatrième District, trois.
Paroisse d'Orléans, rive droite, un.
Paroisse Plaquemines et St. Bernard, deux.
Paroisse Rapides, trois.
Paroisse St Charles et St. Jean Baptiste trois.
Paroisse St Jacques, deux.
Paroisse St Landry, quatre.
Paroisse St Martin, deux.
Paroisse Ste Marie, deux.
Paroisse Tensas, deux.
Paroisse Terrebonne, deux.
Paroisse Union, un.

IV—L'élection se fera par la voie du scrutin, conformément aux règlements qui gouvernent les élections de ce genre. Chaque bulletin portant le nom du délégué pour lequel le votant vote et les mots "Pour une Convention," ou "Contre une Convention." L'élection durera deux jours pour voter.

V—Les Bureaux d'Enregistrement de chacune des paroisses [illegible]

VI—Les commissaires de l'ordre [illegible]

VII—Si des [illegible]

Par ordre du major général P. H. Sheridan.
GEO. L. HARTSUFF, Assistant adjudant général
17 août

J. V. GOURDAIN,
COURTIER.
Près de la Bourse, No 16, entre les rues Douane et [illegible] en face de la Bourse des Négociants et des Encanteurs.
[illegible] NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

'THE CAVE'
8 ......Rue Carondelet 8

LES meilleures liqueurs se trouvent à [illegible]

FRANK HERBER
28 juil—1m

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu. Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités par
A. DEMORUELLE, Coin Toulouse et Bassin.

Assortiment complet des articles ci-dessus toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
1 février—1 an

Compagnie Aetna d'Assurance de la vie, Hartford, Conn

ACTIF................$5,000,000

Organisée en 1820.

"Cinquante pour cent de dividende —Elle n'a jamais mis une réclamation en litige."

ELLE PAIE PROMPTEMENT.

KING & FITZGERALD agents. Rue Carondelet No 3
7mai—1an

Tapis, Toiles cirées, Nattes, Rideaux, &c

REÇU dernièrement et offert à bas prix: [illegible]

A. BROUSSEAU & Co. rue de Chartres No 19.
10 mars

Marchandises sèches
BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX.
En gros seulement.

BLANCAND & GUITET

RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 49.
[illegible]

FONDERIE DE LEEDS
(ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public [illegible] MACHINES A VAPEUR, [illegible]

LEEDS & CO.

A vendre.

UNE IMPRIMERIE de campagne, presse et matériel.

S'adresser au bureau du "Drapeau de l'Ascension" à Donaldsonville

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.

Les ordres pour importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.

AUGUSTE COUTURIÉ [illegible]
5 janv—1an

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.
(*Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.*)

CAPITAL............$5,000 000.

R. O. MUSGROVE agent général.
63 ......Carondelet 63.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 28, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND coin Toulouse et [illegible] seront exécutés avec promptitude. 13 nov—1an

J. M. ELKIN F. STRINGER

ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.

NATTES ET TOILES CIRÉES.

Reçu tout récemment
NATTES dites Canton, BLANCHES, à CARREAUX, et FANTAISIE.
Qui sont offertes à très bas prix, en gros et en détail.
TOILES CIRÉES, de 6 à 18 pieds.
TOILE CIRÉE, de table.
STORES—Une grande variété de nouveaux modèles
RIDEAUX CORNICHES NATTES, &c. 10 mai—3m